



Département vie citoyenne et vie institutionnelle
Direction vie institutionnelle
Service vie des instances
Dossier suivi par Angélique LETOURNEAU
Tél. : 02.43.49.85.60
E-mail : angelique.letourneau@agglo-laval.fr

N° 169

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 avril 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2026

Le vendredi dix avril deux mille vingt-six à quatorze heures le conseil communautaire dûment convoqué le trois avril deux mille vingt-six, comme le prévoit l'article L 2121-12 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Laval sous la présidence de Louis Michel, doyen d'âge.

Étaient présents

Sébastien Destais, Jean-René Ladurée, Isabelle Jouault, Gwénaél Poisson, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard, Damien Richard, André Vigouroux, Christine Nadau (jusqu'à 18 h 27), Patrick Péniguel, Marie-Paule Phelippot (jusqu'à 18 h 27), Olivier Richefou, Jean-Marc Chanteau, Annette Chesnel, Christian Raimbault, Isabelle Fougeray, Nicolas Delofeu, Antoine Serrière, Florian Bercault, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Antoine Caplan, Claire Le Cornec, Laurent Paviot, Annabelle Monthé-Lopez, Patrice Morin, Guéwen Douesneau, Agnès Camarena, Jérôme Lesteven, Céline Loiseau, Roland Bouvet, Marie Er-Rafiqi, Georges Hoyaux, Katy Lemoigne, Habib Bousbih, Nadège Davoust, Ingrid Walkowiak, Eric Paris, Geneviève Pham Sigmann, Louise Rebeyrolle-Roze, Samia Soultani-Vigneron (jusqu'à 15 h 44), Thomas Brisseau, Tony Echelard, Jean-Pierre Thiot, Corinne Gougeon, Christian Griveau, Patrick Pavard, Sophie Ferrié, David Moussay, Julien Brocaïl, Nathalie Forêt-Vettier, Vincent Paillard, Sylvie Ribault, Eric Morand, Eric Lemoine, Fabien Robin, Yannick Borde, Murielle Mouloudj-Millet, Nelly Houssin, Louis Michel, Éric Guérin, Olivier Barré, Benjamin Dugué et Michel Rocherullé (jusqu'à 17 h 00) .

Étaient représentés

Rachèle Lecourt a donné pouvoir à Fabienne Le Ridou, Michel Neveu a donné pouvoir à Céline Loiseau, Agathe Laigle a donné pouvoir à Gwénaél Poisson, Sophie Chauvigné a donné pouvoir à Florian Bercault, Fabien Guittois a donné pouvoir à Jean-René Ladurée, Stéphanie Hibon-Arthuis a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard., Jérôme Fortin-Stoltz a donné pouvoir à Marie-Laure Lemée Clavreul, Rihaoui Chanfi a donné pouvoir à Agnès Camarena, Pierre Besançon a donné pouvoir à Yannick Borde, Manel Bentefrit a donné pouvoir à Laurent Paviot, Gilles Mézières a donné pouvoir à Samia Soultani-Vigneron, Michel Rocherullé donne pouvoir à Olivier Barré à partir de 17 h 00, Marie-Paule Phelippot donne pouvoir à Olivier Richefou à partir de 18 h 27, Christine Nadau donne pouvoir à Patrick Péniguel à partir de 18 h 27 .

Thomas Brisseau et Guéwen Douesneau ont été désignés secrétaires de séance.

La séance débute à 14 heures 05.

Florian Bercault, président sortant : Mesdames, Messieurs il est un peu plus de 14 heures, le conseil communautaire a été dûment convoqué par lettre adressée à chacun de ses membres, comme le prévoit l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Il m'appartient, en tant que président sortant, de procéder à l'installation du conseil communautaire nouvellement formé. Je déclare donc installés, par ordre alphabétique des communes.

Il est procédé à l'appel.

- **CC28 ÉLECTION DU PRÉSIDENT**

Florian Bercault, président sortant Le code général des collectivités territoriales prévoit que la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du président est présidée par le plus âgé des membres du conseil communautaire. Je cède donc la parole à Louis Michel doyen d'âge.

Louis Michel Présidence du doyen d'âge : Bonjour à tous, avant de procéder au vote je vais dire un petit mot tout simplement. Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires, en tant que doyen de cette assemblée j'ai l'honneur et le plaisir d'ouvrir cette séance d'installation du conseil communautaire de Laval Agglomération issu des élections municipales du 15 mars 2026, il n'y a eu qu'un tour. Permettez-moi d'abord d'adresser mes félicitations à chacune et chacun d'entre vous pour cette élection. Les habitantes et habitants de Laval Agglomération nous ont accordé leur confiance et cette confiance est à la fois un honneur et une responsabilité. S'engager au service de son agglomération est un acte important. C'est choisir de consacrer du temps et de l'énergie à la vie collectif d'être attentif aux attentes de nos concitoyens, de faire preuve d'écoute et de travailler ensemble pour améliorer le quotidien de tous. Dans une Agglomération forte de ses cent dix-sept mille habitants l'action de l'Agglomération est à la fois proche des préoccupations de chacun et essentiel pour préparer l'avenir. Les décisions que nous allons prendre ici auront des effets concrets sur la vie quotidienne de nos familles de nos associations de nos entreprises et de l'ensemble des quartiers. Charles de Gaulles nous rappelait la grandeur d'une nation se mesure à la qualité de ce bloc communal commune et agglomération. Cette pensée souligne combien la vie de l'agglomération est au cœur de notre démocratie et combien chaque action contribue à la vitalité et à la cohésion de notre pays. Le mandat qui s'ouvre aujourd'hui devrait s'exercer dans un esprit de responsabilité mais aussi dans les valeurs auxquelles nos concitoyens sont particulièrement attachés, la transparence dans l'action publique, l'écoute attentive des habitants et le dialogue constructif entre élus. Il devra également répondre à une attente forte de nos concitoyens, celle de garantir la sécurité et la tranquillité de tous, conditions indispensables au bien vivre ensemble dans notre ville et s'encre dans les mutations que demande notre époque pour penser une santé globale, homme, planète et écosystème. La séance de cette après-midi marque aussi le début d'un nouveau mandat communautaire au-delà des sensibilités qui ont pu s'exprimer, nous sommes désormais réunis au sein d'une même assemblée avec un objectif commun agir dans l'intérêt de Laval Agglomération et de ses habitants. Je souhaite sincèrement que nos travaux se déroulent dans un climat de respect d'écoute mutuel et de confiance afin que chacun puisse apporter sa contribution à la vie et au développement de notre territoire. La réunion d'aujourd'hui est consacrée notamment à l'élection du président du bureau communautaire qui aura la responsabilité de conduire et d'accompagner l'action communautaire pour les années à venir. Mesdames, Messieurs je déclare cette séance ouverte et nous allons procéder à l'appel des

conseillers qui a déjà été fait. Et donc je vais faire tout de suite appel à candidature pour le vote de la présidence et auparavant, je dois nommer les deux assesseurs qui sont les deux plus jeunes de cette assemblée. Il s'agit de Thomas Brisseau et de Guéwen Douesneau.

La séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du président, des vice-présidents et membres du bureau communautaire nécessite que le conseil communautaire désigne au moins deux assesseurs qui sont Benjamin Dugué et Tony Echelard. J'appelle les assesseurs et secrétaires à rejoindre la table de dépouillement. Pour l'élection du président le vote se déroule à scrutin secret, majoritaire à trois tours. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu. J'ai reçu la candidature de Florian Bercault pour la présidence.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Yannick Borde : Je ne suis pas candidat. Je pense qu'il serait bon qu'en ce début de séance et en ce début de mandature quelques élus et ceux qui le souhaitent disent quelques mots et je souhaitais dire quelques mots. Donc Je suis Yannick Borde Maire de Saint Berthevin pour ceux qui ne me connaissent pas. D'abord Je voudrai m'associer à ce que vient de dire Louis Michel et ce qu'a dit Florian Bercault aussi dans son introduction sur les félicitations aux élus qui sont autour de cette table et puis plus largement à tous les élus des 34 communes de l'Agglomération qu'ont été élus le 15 mars dernier et puis j'insiste un peu plus sur ces félicitations à ceux qui entament leur premier mandat. On est quelques-uns à en avoir un peu plus derrière nous, mais c'est bien aussi et c'est nécessaire qu'il y est ce renouvellement. Peut-être aussi souligner que quand on est tous partis en campagne il y a quelques mois on a conçus avec les équipes qui étaient autour de nous et les gens que l'on a rassemblé autour de nous un programme qui plutôt communal. Même si dans certains programmes, il y avait des sujets qui débordaient à juste titre sur les compétences de Laval Agglomération mais que l'enjeu aujourd'hui, c'est qu'on se retrouve ici issu de 34 projets presque individuels j'aurais tendance à dire, pour essayer de construire un projet plus collectif. Et donc pour faire partie des anciens maintenant je pense que ça nécessite qu'on ait en ce démarrage de mandat tous ensemble la volonté de rassemblement, la volonté de transparence un peu d'humilité. Je pense parfois ça manque et que l'on essaie d'instaurer entre nous une diffusion d'information et une communication qui permet une certaine fluidité dans la connaissance des dossiers. Comme là dit notre doyen d'âge on consacre l'après-midi à un ensemble d'élections. La plus stratégique et sans minimiser les autres, c'est bien évidemment la présidence de Laval Agglomération à laquelle je ne suis pas candidat et à laquelle se pose toujours la question de savoir si sans faire trop de jeux de mots est ce que c'est automatiquement issu de la ville de Laval. Je me tourne vers Florian Bercault en disant cela, moi je pense que ce n'est pas automatique mais compte tenu de l'organisation qu'on a mis en place depuis plus de dix ans maintenant avec un ensemble de mutualisation un ensemble d'enjeux partagés ça semblerait aujourd'hui à la fois risqué et sans doute que ça amènerait un moment de recalage qui serait assez préjudiciable et dans tous les cas nous ferait perdre du temps que ce soit une candidature en tout cas une présidence qui soit pas issue de la ville de Laval. Néanmoins où ce n'est pas quelque fois qui est complètement naturel, je pense que cela oblige à ce qui est cette nécessité d'ouverture pour l'ensemble des autres mandats de l'exécutif et notamment les vice-présidences et je regrette Florian se doute de ce que je vais dire je regrette que cette construction de l'exécutif, elle ne fasse pas apparaître à mon sens suffisamment d'ouverture. À titre personnel ce n'est pas un stress pour moi ou une déception. J'avais fait une proposition d'une délégation qui pouvait m'intéresser concernant les finances, elle n'a pas été retenue. C'est un choix il n'y a pas de problème à cela. Je reconnais aussi et je le salue des efforts de contorsion de sa part pour me faire des propositions que j'ai refusé. Voyez ça fait partie d'un dialogue. C'est la vie démocratique, tant mieux, c'est comme cela que cela marche. Mais je

pense que l'on aurait pu aussi voir ma façon d'agir. J'ai un défaut je n'ai pas ma langue dans ma poche et ses comme cela. Mais en essayant d'être quand même toujours assez constructif et je pense avoir démontré depuis pas mal de temps que l'intérêt collectif l'emportait sur le reste. Je vais soutenir l'exécutif qui sera élu à la fin de cette après-midi. La ville de Saint Berthevin et les élus qui sont avec moi, y compris ceux qui ne sont pas conseillers communautaires bien évidemment on mettra tout en œuvre pour que notre territoire continue de se développer. Mais c'est vrai que je ne ressens pas dans les candidatures qui sont proposées cette ouverture un petit peu plus forte. Et puis j'ai entendu lors d'une séance de travail qu'on a eu avec tous les maires la volonté du candidat président je l'appelle comme ça pour l'instant éventuellement une revoyure si les choses fonctionnaient pas comme on souhaitait. C'est toujours difficile et notamment pour les nouveaux élus de savoir quel est le périmètre exact et le contour d'une délégation et surtout la charge que peut entraîner cette délégation et donc Florian Bercault nous a déjà annoncé que l'on pourrait peut-être discuter d'un certain nombre de choses le moment venu. Voilà les quelques mots que voulait dire en instant juste. Pour finir deux choses : La première c'est que je n'étais pas vice-président sur le mandat précédent je l'ai très bien vécu et je dois saluer quand même et je n'ai pas de doute que cela se poursuivre sur le fait qu'il n'y a pas quand vous êtes un maire non membre de l'exécutif qu'il n'y a pas de sentiment de rétention d'information ou de quoi que ce soit. La diffusion de l'information là-dessus elle a toujours été transparente et complète. Évidemment j'aspire à ce que cela continue et là où j'émet un souhait concernant plutôt les équipes d'agents et que le mandat précédent a été marqué par un certain turnover sur la direction générale de la collectivité locale. Il faut une certaine stabilité pour une collectivité fonctionne c'est qu'entre le DGS ville et Agglomération et les DGS et secrétaires de mairies des 33 autres communes. Il faut un peu plus de relation et d'animation sur les dossiers intercommunaux si la communication a bien fonctionné vis-à-vis le maire que je suis sa redescende après y compris par nous ou par l'ensemble des équipes elle est quand même extrêmement compliquée et là on va vraiment de la perte en ligne des imperfections des incompréhensions ou des retard ou des urgences qui ne sont pas traitées avec la sérénité de traiter les dossiers. Voilà les quelques mots que je souhaitais dire en ce début de mandature en m'excusant Louis de t'avoir coupé dans ton élan d'élection.

Louis Michel : Merci Yannick, je suppose qu'il n'y a plus de prise de parole pour des non-candidatures, je donne la parole à Gwénaél Poisson.

Gwénaél Poisson : Bonjour à toutes et à tous je suis le maire de Bonchamp, je m'associe à tout ce qui a été dit par Louis Michel et par Yannick Borde. Nous sommes bon nombre d'entre nous des sortants et avons siégé à L'Agglomération en tant que président pour Florian, vice-présidents, conseiller, délégué et conseiller communautaire de plusieurs mandats pour certains d'entre nous et je souhaite la bienvenue aux nouveaux. Depuis que L'Agglomération est en place le maire de la ville centre a toujours été Président de Laval Agglomération et je crois que personne ne conteste ce principe. Toutefois pour ce second mandat parce que c'est la première fois depuis 2008 que le maire de la ville centre est reconduit et donc il y a un deuxième mandat qui s'ouvre et je pense aussi que nous aurions pu travailler autrement la gouvernance parce que chaque maire a effectivement gagné dans sa commune et est donc légitime pour siéger à Laval Agglomération. Alors nous avons une feuille de route cohérente qui a été mise en place lors du mandat précédent qui doit évidemment se réadapter à cette nouvelle assemblée et nous aurions pu partir de cela peut-être pour les grandes orientations les grands projets de ce mandat dans la continuité du précédent. Nous avons le Parc Grand Ouest (PGO), la base RA de route et tout ce qui concerne le développement économique qui est un sujet essentiel pour l'agglomération. Nous avons le nouveau PLUI qui est un sujet important qui se met en place avec la contrainte du ZAN le PLH avec les grandes interrogations sur les zones à construire pour toutes les communes et les zones à reconquérir.

La question de la mobilité également importante et notamment dans les secteurs les plus ruraux. Ces questions sont essentielles pour toutes les collectivités, de la plus petite à la plus grande car cela aura une incidence sur l'évolution de leur population, de leurs écoles, de leurs associations, leurs commerces et leurs services. Tous les autres domaines de compétences sont bien sûr aussi essentiels. Nous avons l'enseignement supérieur, le sport, la culture et toutes les questions d'environnement de transition écologique énergétique et je pense que tous ses sujets aurait dû être partagés en amont avant d'attribuer les postes de vice-présidents ou de conseillers délégués pour certaines personnes car certaines auraient pu avoir d'autres souhaits cela a été tout à l'heure pour s'investir sur un sujet cela n'a pas toujours été retenu effectivement, nous aurions pu peut être prendre le temps puisque tout le monde était élu au premier tour de décider ensemble et de voir si il y avait plusieurs personnes sur le même poste. Je ne porte pas de jugement sur les personnes qui sont fléchées aujourd'hui, je ne me le permettrais pas et évidemment ça n'engage en rien les choix qui seront fait comme j'ai dit tout le monde a gagné dans sa commune et tout le monde a sa place au sein de Laval Agglomération. J'avais évoqué que certains maires aient une délégation au sein de Laval Agglomération ce qui aurait donné un lien plus fort entre la commune et L'Agglomération et qui est nécessaire aux sujets que j'ai cité. Il y a aussi des habitudes de coopération sur différentes thématiques entre un commun pôle et les plus petites communes. Il serait intéressant peut être qu'un maire de ses pôles ou son représentant soit référent de ce bassin de vie au sein du bureau communautaire. Je pense que donner une délégation aux communes aurait aussi donné un sentiment d'égalité au niveau des communes car il est important que chacune soit entendue et une relation sereine entre elle est incontournable. De même la relation avec le département se doit d'être constructive et apaisée comme avec tous les EPCI car il y a une complémentarité et des cofinancements entre ses collectives sur de nombreuses thématiques et objectif de développer notre territoire au service de nos concitoyens. Nous allons voter cette après-midi les propositions de postes. Je crois que tous les conseillers communautaires ont eu la liste car je crois qu'hier soir tout le monde ne l'avait pas. Je tiens à souligner que Laval Agglomération est là pour faire ensemble ce que l'on peut faire seule. Je le répète régulièrement nous devons nous recentrer sur ces missions et parfois être vigilant vu en précédent mandat d'interminables COPILES sur beaucoup de sujets qui sont pas simples à suivre pour tout le monde et pour toutes les communes. Nous avons des services à la population qui doit être exemplaires dans leur qualité dans les réponses aux collectivités et je crois que c'est ensemble que nous pourrons avancer. C'est en tout cas ce que je souhaite pour cette nouvelle mandature. Je vous remercie.

Louis Michel : Merci Gwénaél il y a-t-il d'autres prises de parole ? On peut passer au vote.

Il est procédé au vote et au dépouillement

Louis Michel : *Proclamation des résultats : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75 , nombre de bulletins blancs : 19, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 56, majorité absolue : 29, Monsieur Florian Bercault est élu président de Laval Agglomération et a obtenu 56 voix.*

Applaudissements.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2026

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Rapporteur : Le doyen de l'assemblée

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles, L. 2122-7, L. 5211-1, L. 5211-2 et L. 5211-9,

Considérant l'installation du nouveau conseil communautaire de Laval Agglomération,

Considérant la nécessité de procéder à l'élection du président de Laval Agglomération,

Après un vote au scrutin secret et à la majorité absolue,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Il est procédé à l'élection du Président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Les résultats du scrutin sont les suivants :

- Nombre de conseillers communautaires	75
- Nombre de conseillers présents ou représentés	75
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	75
- Nombre de bulletins blancs	19
- Nombre de bulletins nuls	00
- Nombre de suffrages exprimés	56
- Majorité absolue	29

Ont obtenu :

Florian Bercault : 56 voix

Florian Bercault ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé Président et immédiatement installé.

Florian Bercault : Mesdames et Messieurs les maires, les conseillers communautaires c'est toujours un moment d'émotion une élection et je vous remercie pour la confiance. Je me permets de dire quelques mots puisque à travers ce conseil communautaire, je crois qu'il faut que nous soyons convaincus que nous contribuons tous ensemble à la vitalité de notre démocratie locale. Faire commune faire intercommunalité c'est aussi d'une certaine manière participer à faire nation. Alors à l'aube de ce nouveau mandat municipal et communautaire notre responsabilité est grande face aux nombreux défis qui nous attendent et je suis convaincu que nous saurons les relever ensemble tous ensemble. Nous y arriverons car le territoire Lavallois n'est pas un territoire comme les autres grâce à nos atouts qui soient naturels ou hérités des générations qui nous ont précédés. Fort de ces 34 communes, l'agglomération constitue un pilier de la Mayenne. L'Agglomération, Préfecture, elles agissent

comme une locomotive pour l'ensemble du département représentant près de 40% de sa richesse économique. Elle accueille la principale gare TGV, véritable porte d'entrée qui nous relie aux grandes métropoles régionales et à Paris mais Laval Agglomération n'est pas non plus un territoire comme les autres à l'échelle nationale situé au cœur du Grand Ouest à la fois industriel et agricole, notre territoire produit innove et nourrit. Il excelle dans le sport de haut niveau comme dans la création culturelle et surtout il sait être solidaire. Cette identité, ce made in Laval, fait de notre territoire un véritable espace d'expérimentation. Un laboratoire d'où les idées naissent tests et rayonner bien au-delà de l'échelle nationale. Je le dis au moment même où se termine une édition record de Laval Virtual par le nombre d'exposants et la quarantaine de pays représentés. Je remercie Patrick Péniguel pour son engagement en la matière. Être président de Laval Agglomération ce n'est pas seulement présider une institution, c'est animer un collectif de 34 communes avec leurs réalités, leurs équilibres, leurs attentes. Faire vivre une conviction simple et cela a été rappelé par Gwénaél, ce que nous faisons ensemble est plus fort que ce que nous ferions seul. Année après année nous formons ensemble une communauté de destin.

Trois principes seront notre boussole pour ce mandat communautaire. Premier principe des politiques publiques qui servent le quotidien des habitants avec efficacité. Deuxième principe une intercommunalité au service des communes. Et enfin troisième principe une agglomération ambitieuse par ces projets qui agit en locomotive de la Mayenne.

Alors, tout d'abord le projet communautaire portera une attention forte sur les politiques publiques que nous exerçons au nom des communes. Nous sommes attendus par les habitants parce que c'est leur quotidien. Alors derrière des schémas directeurs c'est la vie de nos administrés qui se joue le ramassage des déchets, la distribution de l'eau potable, le transport des scolaires, l'accès à des espaces naturels préservés et tant d'autres politiques que nous menons. Mais ces politiques publiques seront portées par des vice-présidents et vice-présidentes issus de la diversité de nos communes de Ahuillé à Montflours de la Chappelle Antenaïse à la Gravelle. et je tiens à les remercier, les saluer, Sylvie Vielle, Nicole Bouillon, Bernard Bourget, François Beyrou et quelques conseillers communautaires comme Georges Poirier et Isabelle Eymon.

Dans les années à venir, nous aurons à franchir des étapes décisives et à finaliser les règles du jeu pour continuer à se développer, se loger, se déplacer. Se développer par l'accompagnement de nos entreprises, de nos filières de nos salariés nous démontrons chaque jour que compétitivité et qualité de vie vont de pair. Elle constitue de la compétitivité territoriale Lavalloise. Ce loger c'est la mère de toutes les batailles assurées. A tous quel que soit son âge et son revenu, un logement digne et conforme à ses choix. Se déplacer même si nous restons un territoire dépendant à la voiture individuelle, celle-ci va coûter de plus en plus cher et il faudra donner des alternatives. C'est une urgence pour le pouvoir d'achat, pour l'équité territoriale et l'environnement. Je n'oublie pas non plus notre engagement concret pour la cohésion sociale, la solidarité et l'accès aux soins parce qu'un territoire attractif est d'abord un territoire qui prend soin de toutes et tous ses habitants.

Deuxième principe, une intercommunalité au service des communes. Laval Agglomération n'a de sens que si elle est utile aux communes, aux maires aux projets. La commune reste le socle de notre organisation territoriale elle est lieu de la proximité de la confiance de l'efficacité d'accompagner. Cela suppose une méthode claire. D'abord une gouvernance fondée sur la confiance et la co-construction. Une feuille de route partagée, une conférence des maires régulières, un exécutif représentatif de la diversité de notre territoire. Ensuite une organisation administrative tournée vers les communes avec une véritable porte d'entrée dédiée à la proximité avec une ingénierie accessible à toutes les communes et avec des outils financiers adaptés notamment via des fonds de concours. Enfin un principe simple toute décision

structurante devrait être concertée avec l'ensemble des maires parce qu'une agglomération forte est d'abord une agglomération respectueuse de ses communes. Troisième principe une agglomération ambitieuse par ces projets qui agit en locomotive de la Mayenne Notre intercommunalité doit être capable de porter ce qu'aucune commune peut porter seule y compris sa commune centre. Cela suppose de prioriser d'arbitrer, d'assumer des choix mais cela suppose surtout de voir loin et de nous rassembler autour de projets structurants. Il y a d'abord les projets déjà engagés les infrastructures économique comme la plateforme Route parce que l'enjeu de décarbonations est plus que jamais central pour notre souveraineté industrielle et notre planète, des opérations d'aménagement comme la réhabilitation de la friche de Port Brillet parce que la rareté foncière permet de révéler des potentiels inexploités ou encore le développement du Parc Grand Ouest parce qu'il est essentiel à rééquilibrer notre territoire entre l'Ouest et l'Est pour être Terre d'Accueil pour les grands projets industriels français et disposer d'une nouvelle entrée autoroutière et des projets engagés la transformation du stade Lebasser parce qu'il est de notre responsabilité de ne pas laisser un équipement vétuste dont le fait de ne pas bien fonctionner pèse sur nos finances. Se dégrader sans agir, il est osé de le convertir en zone d'aménagement économie mixte la relocalisation du 6 par 4 accompagner l'évolution des acteurs culturels dont le modèle économique est fragilisé en permettant l'exploitation d'équipement polyvalents pour trouver de nouvelles sources de financement. Enfin l'accueil de chef-d'œuvre du musée d'Orsay au musée des beaux-arts pour renforcer notre rayonnement culturel et touristique parce que cette déconcentration culturelle d'un grand musée parisien renforcera la destination touristique de weekend et de loisirs. Ses projets sont ambitieux, ils sont exigeants mais ils sont à la hauteur de ce que doit être Laval Agglomération. Alors mes chères collègues élus, arbitrer dans un contexte de ressources rares prioriser quand les contraintes s'accumulent être à l'écoute des habitants pour éviter le décrochage démocratique d'une partie de la population. Toutes ces exigences pèsent aujourd'hui sur nos élus, sur nous, sur nos élus locaux de manière générale. Je souhaite inscrire cette responsabilité pour être responsable doivent être parfois revues pour gagner en efficacité. C'est pourquoi je souhaite engager un plan de rapprochement des satellites de Laval Agglomération pour gagner en agilité et soutenabilité financière. Responsable car les choix que nous faisons aujourd'hui produiront parfois leurs effets qu'au-delà de nos mandats sur le long terme. Responsable par une coopération exigeante équilibrée et respectueuse avec nos partenaires qu'ils soient institutionnels. J'ai voulu souhaiter un exécutif territorial ou étatique animé pour la première fois par une équipe partielle de vice-président pluraliste et guidé par une seule et unique boussole l'intérêt général de notre territoire nous avons choisi de nous réunir ce vendredi 10 avril. La totalité des équipes municipales ont été élues au premier tour il y a presque un mois et je renouvelle les félicitations. Ce mois, il a été dédié à l'échange. Une conférence des maires a déjà eu lieu le 30 mars et chacun a pu échanger avec moi et j'aurai l'occasion d'aller à la rencontre des équipes municipales et de continuer d'être à vos côtés tout au long du mandat. C'est ma marque de fabrique parce que je sais ce qui nous rassemble au-delà de nos différences c'est l'envie d'être utile ensemble au territoire. Je veux enfin remercier tous ceux et celles qui ont accepté de prendre des responsabilités au sein de notre agglomération. S'engager c'est faire un choix. Le choix de l'action, le choix du collectif, le choix de l'avenir. Alors au travail et donnons à Laval Agglomération toute la place qu'elle mérite. Merci

Applaudissements.

- **CC29 DÉTERMINATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE, DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS ET DU NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Florian Bercault : Aux termes des dispositions de l'article L. 5211-10 du CGCT, le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant en respectant les conditions suivantes :

- le nombre de vice-présidents ne peut être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant (75), ni excéder 15 vice-présidents,
- l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de 15.

À ces vice-présidents, il peut être adjoint auprès du président des membres du bureau.

Pour assurer un fonctionnement efficace de Laval Agglomération et répondre aux objectifs définis par les différentes politiques publiques, il vous est proposé de fixer le nombre de vice-présidents à 14 et le nombre de conseillers communautaires délégués à 12.

Je vous propose de voter cette délibération.

Vote de la délibération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2026

DÉTERMINATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE, DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS ET DU NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Le Président

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10,

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de déterminer la composition du bureau communautaire, le nombre de vice-présidents et de membres du bureau, conformément aux dispositions de l'article susvisé,

Que pour assurer un fonctionnement efficace de Laval Agglomération, il est proposé de fixer le nombre de vice-présidents à 14 et le nombre de conseillers communautaires délégués membres du bureau à 12,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le bureau communautaire de Laval Agglomération est composé du président, de 14 vice-présidents et de 12 autres membres du bureau.

Article 2

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, trois conseillers communautaires s'étant abstenus (Marie-Paule Phelippot, Stéphanie Hibon-Arthuis et Thomas Brisseau).

• **CC 30 ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS ET AUTRES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Florian Bercault : *Je propose d'élire au poste de 1^{ère} vice-présidente Isabelle Fougeray. Est-ce qu'il y a d'autre candidat ? Non*

Résultat du vote : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 20, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 55, majorité absolue : 28.

Je déclare Isabelle Fougeray élue 1^{ère} vice-présidente A obtenu : 55 voix. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : *Je vous propose de voter pour le 2^{ème} vice-président Tony Echelard qui sera en charge du développement économique aux entreprises et à l'économie sociale et solidaire.*

Résultat du vote : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 13, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 62, majorité absolue : 31, A obtenu : 62 voix.

Je déclare Tony Echelard élu 2ème vice-président Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose pour la 3^{ème} vice-présidence Corinne Gougeon qui sera en charge de l'habitat du logement et de la rénovation thermique qui représente la commune de l'Huisserie.

Résultat du vote : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 1, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 74, majorité absolue : 38. A obtenu 74 voix.

Je déclare Corinne Gougeon élue 3ème vice-présidente Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose pour le 4^{ème} vice-président Fabien Robin qui sera en charge de l'environnement l'agriculture et la biodiversité qui représente la commune de Port-Brillet.

Résultat du vote : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 75, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 75, nombre de bulletins blancs : 21, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 54, majorité absolue : 28. A obtenu 54 voix.

Je déclare Fabien Robin élu 4^{ème} vice-président. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose pour la 5^{ème} vice-présidence Marie Er-Rafiqi qui sera en charge de la solidarité, santé et égalité femmes-hommes.

Résultat du vote : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 20, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 53, majorité absolue : 27. A obtenu 53 voix.

Je déclare Marie Er-Rafiqi élue 5^{ème} vice-présidente. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose pour le 6^{ème} vice-président Patrick Pavard Maire de Louverné qui sera en charge de l'aménagement durable et de la qualité de vie.

Résultat du vote : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 2, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 71 majorité absolue : 36. A obtenu 71 voix.

Je déclare Patrick Pavard élu 6^{ème} vice-président. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose pour la 7^{ème} vice-présidence Claire Le Cornec au dynamisme sportif et culturel.

Résultat du vote : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 19, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 54, majorité absolue : 28. A obtenu 54 voix.

Je déclare Claire Le Cornec élue 7^{ème} vice-présidente. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose pour le 8^{ème} vice-président Jean-René Ladurée Maire d'Argentré en charge des sujets d'innovation, réalité virtuelle et intelligence artificielle.

Résultat du vote : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 5, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 68, majorité absolue : 35. A obtenu 68 voix.

Je déclare Jean-René Ladurée élu 8^{ème} vice-président. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose pour la 9^{ème} vice-présidence Christine Nadau Maire de Changé en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche de la vie étudiante et à l'inclusion.

Résultat du vote : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 05, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 68, majorité absolue : 35. A obtenu 68 voix.

Je déclare Christine Nadau élue 9^{ème} vice-présidence. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose pour le 10^{ème} vice-président Julien Brocail Maire de Montflours en charge des mobilités

Résultat du vote : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 21, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 52, majorité absolue : 27. A obtenu 52 voix.

Je déclare Julien Brocail élu 10^{ème} vice-président. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose pour la 11^{ème} vice-présidente Ingrid Walkowiak en charge du tourisme hospitalité et rayonnement du territoire

Résultat du vote : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 20, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 53, majorité absolue : 27. A obtenu 53 voix.

Je déclare Ingrid Walkowiak élue 11^{ème} vice-présidente. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose pour le 12^{ème} vice-président Sébastien Destais Maire d'Ahuillé qui sera au développement de l'économie circulaire au recyclage et déchet

Résultat du vote : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 3, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 70, majorité absolue : 36. A obtenu 70 voix.

Je déclare Sébastien Destais élu 12^{me} vice-président. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose pour la 13^{ème} vice-présidente Nadège Davoust qui en charge de l'eau et de l'assainissement.

Résultat du vote : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 23, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 50, majorité absolue : 26. A obtenu 50 voix.

Je déclare Nadège Davoust élue 13^{me} vice-présidente. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose pour le 14^{ème} vice-président Nicolas Delofeu qui en charge de l'énergie, la décarbonation et la lutte contre le dérèglement climatique Maire de La Gravelle.

Résultat du vote : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 6, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 67, majorité absolue : 34. A obtenu 67 voix.

Je déclare Nicolas Delofeu élu 14^{me} vice-président. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Nous passons aux conseillers délégués et je propose donc dans l'ordre alphabétique homme-femme, Olivier Barré Le 16^{ème} membre délégué auprès du président en charge de rapporteur du budget Maire de Saint Jean Sur Mayenne

Résultat du vote 1^{er} délégué: nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 10, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 63, majorité absolue : 32. A obtenu 63 voix.

Je déclare Oliivié Barré élu 16^{me} membre du bureau communautaire. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose de lancer l'élection de la 17^{ème} membre du conseil communautaire Céline Loiseau qui sera déléguée au sport.

Résultat du vote 2^{ème} déléguée : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 16, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 57, majorité absolue : 29. A obtenu 57voix.

Je déclare Céline Loiseau élue 17^{me} membre du bureau communautaire. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose de lancer l'élection du 18^{ème} membre du conseil communautaire donc Antoine Caplan qui sera en charge du commerce et de l'artisanat

Résultat du vote 3^{ème} délégué : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 18, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 55, majorité absolue : 28. A obtenu 55 voix.

Je déclare Antoine Caplan élu 18^{ème} membre du bureau communautaire. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je lance l'élection de la 19^{ème} membre du conseil communautaire donc Geneviève Pham-Sigmann qui sera en charge de la transition alimentaire.

Résultat du vote 4^{ème} déléguée : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 19, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 54, majorité absolue : 28. A obtenu 54 voix.

Je déclare Geneviève Pham-Sigmann élue 19^{ème} membre du bureau communautaire. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose de lancer l'élection du 20^{ème} membre du conseil communautaire Jean-Marc Chanteau qui sera en charge de la Mobilité active

Résultat du vote 5^{ème} délégué : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 2, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 71, majorité absolue : 36. A obtenu 71 voix.

Je déclare Jean-Marc Chanteau élu 20^{ème} membre du bureau communautaire. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je lance l'élection de la 21^{ème} membre du conseil communautaire. Sylvie Ribault Maire de Nuillé-sur-Vicoin qui sera en charge de la commande publique et conseil du développement.

Résultat du vote 6^{ème} déléguée : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 7, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 66, majorité absolue : 34. A obtenu 66 voix.

Je déclare Sylvie Ribault élue 21^{ème} membre du bureau communautaire. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose de lancer l'élection du 22^{ème} membre du conseil communautaire Louis Michel qui sera en charge du grand cycle de l'eau.

Résultat du vote 7^{ème} délégué : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre

de bulletins blancs : 5, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 68, majorité absolue : 35. A obtenu 68 voix.

Je déclare Louis Michel élu 22^{ème} membre du bureau communautaire. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je lance l'élection de la 23^{ème} membre du conseil communautaire.

Nathalie Forêt-Vettier qui sera déléguée à la prévention et la santé mentale.

Résultat du vote 8^{ème} déléguée : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 11, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 62, majorité absolue : 32. A obtenu 62 voix.

Je déclare Nathalie Forêt-Vettier élue 23^{ème} membre du bureau communautaire. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je propose de lancer l'élection du 24^{ème} membre du conseil communautaire Eric Morand Maire d'Olivet qui sera délégué au développement touristique

Résultat du vote 9^{ème} délégué : nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 7, nombre de bulletins nuls : 0 nombre de suffrages exprimés : 66 majorité absolue : 34. A obtenu 66 voix.

Je déclare Eric Morand élu 24^{ème} membre du bureau communautaire. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je lance l'élection du 25^{ème} membre du conseil communautaire

Patrice Morin qui sera délégué de la politique de la ville de la rénovation urbaine et des gens du voyage.

Résultat du vote 10^{ème} délégué: nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 20, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 53, majorité absolue : 27 A obtenu 53 voix.

Je déclare Patrice Morin élu 25^{ème} membre du bureau communautaire. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je lance l'élection du 26^{ème} membre du conseil communautaire.

Eric Paris qui sera délégué au dialogue social et aux compétences

Résultat du vote 11^{ème} délégué: nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 21, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 52, majorité absolue : 27. A obtenu 52 voix.

Je déclare Eric Paris élu 26^{ème} membre du bureau communautaire. Félicitations.

Applaudissements.

Florian Bercault : Je lance pour terminer l'élection du 27^{ème} membre du conseil communautaire, Gwenaël Poisson en charge de l'emploi et l'insertion.

Résultat du vote 12^{ème} délégué: nombre de conseillers communautaires : 75, nombre de conseillers présents ou représentés : 73, nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 73, nombre de bulletins blancs : 5, nombre de bulletins nuls : 0, nombre de suffrages exprimés : 68, majorité absolue : 35. A obtenu 68 voix.

Je déclare Gwenaël Poisson élu 27^{ème} membre du bureau communautaire. Félicitations.

Applaudissements.

N° 030 / 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2026

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS ET AUTRES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Le président

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-7, L. 2122-7-2 et L. 5211-2,

Vu la délibération n° 29 / 2026 du conseil communautaire du 10 avril 2026 fixant la composition du bureau communautaire à XX vice-présidents et XX autres membres du bureau communautaire,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection des XX vice-présidents et XX autres membres du bureau,

Après un vote poste par poste au scrutin uninominal secret à la majorité absolue,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Il est procédé à l'élection du 1^{er} vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Isabelle Fougeray

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		75
- nombre de bulletins blancs	20	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		55
- majorité absolue		28

A obtenu :

Isabelle Fougeray : 55 voix

Isabelle Fougeray ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 1^{ère} vice-présidente et immédiatement installée.

Article 2

Il est procédé à l'élection du 2^e vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Tony Echelard

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		75
- nombre de bulletins blancs	13	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		62
- majorité absolue		31

A obtenu :

Tony Echelard : 62 voix

Tony Echelard ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 2^e vice-président et immédiatement installé.

Article 3

Il est procédé à l'élection du 3^e vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Corinne Gougeon

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		75
- nombre de bulletins blancs	01	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		74
- majorité absolue		38

A obtenu :

Corinne Gougeon : 74 voix

Corinne Gougeon ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 3^e vice-présidente et immédiatement installée.

Article 4

Il est procédé à l'élection du 4^e vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Fabien Robin

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		75
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		75
- nombre de bulletins blancs	21	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		54
- majorité absolue		28

A obtenu :

Fabien Robin : 54 voix

Fabien Robin ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 4^e vice-président et immédiatement installé.

Article 5

Il est procédé à l'élection du 5^e vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Marie Er-Rafiqi

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	20	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		53
- majorité absolue		27

A obtenu :

Marie Er-Rafiqi : 53 voix

Marie Er-Rafiqi ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 5^e vice-présidente et immédiatement installée.

Article 6

Il est procédé à l'élection du 6^e vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Patrick Pavard

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	73
- nombre de bulletins blancs	02
- nombre de bulletins nuls	00
- nombre de suffrages exprimés	71
- majorité absolue	36

A obtenu :

Patrick Pavard : 71 voix

Patrick Pavard ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 6^e vice-président et immédiatement installé.

Article 7

Il est procédé à l'élection du 7^e vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Claire Le Cornec

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	19	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		54
- majorité absolue		28

A obtenu :

Claire Le Cornec : 54 voix

Claire Le Cornec ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 7^e vice-présidente et immédiatement installée.

Article 8

Il est procédé à l'élection du 8^e vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Jean-René Ladurée

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	05	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		68
- majorité absolue		35

A obtenu :

Jean-René Ladurée : 68 voix

Jean-René Ladurée ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 8^e vice-président et immédiatement installé.

Article 9

Il est procédé à l'élection du 9^e vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Christine Nadau

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	73
- nombre de bulletins blancs	05
- nombre de bulletins nuls	00
- nombre de suffrages exprimés	68
- majorité absolue	35

A obtenu :

Christine Nadau : 68 voix

Christine Nadau ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 9^e vice-présidente et immédiatement installée.

Article 10

Il est procédé à l'élection du 10^e vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Julien Brocail

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	73
- nombre de bulletins blancs	21
- nombre de bulletins nuls	00
- nombre de suffrages exprimés	52
- majorité absolue	27

A obtenu :

Julien Brocail : 52 voix

Julien Brocail ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 10^e vice-président et immédiatement installé.

Article 11

Il est procédé à l'élection du 11^e vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Ingrid Walkowiak

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	20	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		53
- majorité absolue		27

A obtenu :

Ingrid Walkowiak : 53 voix

Ingrid Walkowiak ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 11^e vice-présidente et immédiatement installée.

Article 12

Il est procédé à l'élection du 12^e vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Sébastien Destais

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires	75
- nombre de conseillers présents ou représentés	73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	73
- nombre de bulletins blancs	03
- nombre de bulletins nuls	00
- nombre de suffrages exprimés	70
- majorité absolue	36

A obtenu :

Sébastien Destais : 70 voix

Sébastien Destais ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 12^e vice-président et immédiatement installé.

Article 13

Il est procédé à l'élection du 13^e vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Nadège Davoust

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	23	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		50
- majorité absolue		26

A obtenu :

Nadège Davoust : 50 voix

Nadège Davoust ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 13^e vice-présidente et immédiatement installée.

Article 14

Il est procédé à l'élection du 14^e vice-président de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Nicolas Delofeu

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	06	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		67
- majorité absolue		34

A obtenu :

Nicolas Delofeu : 67 voix

Nicolas Delofeu ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 14^e vice-président et immédiatement installé.

Article 15

Il est procédé à l'élection du 16^e membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Olivier Barré

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	10	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		63
- majorité absolue		32

A obtenu :

Olivier Barré : 63 voix

Olivier Barré ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 16^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Article 16

Il est procédé à l'élection du 17^e membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Céline Loiseau

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	16	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		57
- majorité absolue		29

A obtenu :

Céline Loiseau : 57 voix

Céline Loiseau ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 17^e membre du bureau communautaire et immédiatement installée.

Article 17

Il est procédé à l'élection du 18^e membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Antoine Caplan

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	18	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		55
- majorité absolue		28

A obtenu :

Antoine Caplan : 55 voix

Antoine Caplan ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 18^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Article 18

Il est procédé à l'élection du 19^e membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Geneviève Pham-Sigmann

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	19	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		54
- majorité absolue		28

A obtenu :

Geneviève Pham-Sigmann : 54 voix

Geneviève Pham-Sigmann ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 19^e membre du bureau communautaire et immédiatement installée.

Article 19

Il est procédé à l'élection du 20^e membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Jean-Marc Chanteau

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	02	

- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		71
- majorité absolue		36
A obtenu :		
Jean-Marc Chanteau : 71 voix		

Jean-Marc Chanteau ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 20^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Article 20

Il est procédé à l'élection du 21^e membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Sylvie Ribault		
Les résultats du 1 ^{er} tour du scrutin sont les suivants :		
- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	07	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		66
- majorité absolue		34
A obtenu :		
Sylvie Ribault : 66 voix		

Sylvie Ribault ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 21^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Article 21

Il est procédé à l'élection du 22^e membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Louis Michel		
Les résultats du 1 ^{er} tour du scrutin sont les suivants :		
- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	05	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		68
- majorité absolue		35
A obtenu :		
Louis Michel : 68 voix		

Louis Michel ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 22^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Article 22

Il est procédé à l'élection du 23^e membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Nathalie Forêt-Vettier		
Les résultats du 1 ^{er} tour du scrutin sont les suivants :		
- nombre de conseillers communautaires		75

- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	11	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		62
- majorité absolue		32
A obtenu :		
Nathalie Forêt-Vettier : 62 voix		

Nathalie Forêt-Vettier ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 23^e membre du bureau communautaire et immédiatement installée.

Article 23

Il est procédé à l'élection du 24^e membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Éric Morand

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	07	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		66
- majorité absolue		34

A obtenu :

Éric Morand : 66 voix

Eric Morand ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 24^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Article 24

Il est procédé à l'élection du 25^e membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Patrice Morin

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont les suivants :

- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	20	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		53
- majorité absolue		27

A obtenu :

Patrice Morin : 53 voix

Patrice Morin ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 25^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Article 25

Il est procédé à l'élection du 26^e membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Éric Paris

Les résultats du 1 ^{er} tour du scrutin sont les suivants :		
- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	21	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		52
- majorité absolue		27
A obtenu :		
Éric Paris : 52 voix		

Éric Paris ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 26^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Article 26

Il est procédé à l'élection du 27^e membre du bureau communautaire de Laval Agglomération, au scrutin secret.

Candidat : Gwénaél Poisson		
Les résultats du 1 ^{er} tour du scrutin sont les suivants :		
- nombre de conseillers communautaires		75
- nombre de conseillers présents ou représentés		73
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne		73
- nombre de bulletins blancs	05	
- nombre de bulletins nuls	00	
- nombre de suffrages exprimés		68
- majorité absolue		35
A obtenu :		
Gwénaél Poisson : 68 voix		

Gwénaél Poisson ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 27^e membre du bureau communautaire et immédiatement installé.

Article 27

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Florian Bercault : *Merci à toutes et tous et nos assesseurs vaillants jeunes et dynamiques, bravo et merci au service pour la préparation du conseil d'installation toujours fastidieux puis à la presse pour la couverture de cet évènement et à très bientôt pour le prochain conseil communautaire on va rentrer dans le vif du sujet. Bon courage aux nouveaux élus et à très vite. La photo de groupe le 4 mai au moment du conseil communautaire.*

Applaudissements.

La séance est levée à 19 h 00